

**COUSANCE** Chœur du Bon Pays

## Le Chœur du Bon Pays reprend dans des conditions particulières



**Le Chœur est impatient de chanter à nouveau devant le public.** Photo DR

Comme pour l'ensemble des groupes vocaux, l'année 2020 a été une année particulière pour les 32 hommes du « Chœur du Bon Pays ». La pandémie a provoqué l'arrêt de l'activité vocale en salle et en public depuis le mois d'avril. Les trois concerts prévus pour les 10 ans du chœur ont été annulés et reportés en 2021, avec cependant une exception pour les cérémonies du Souvenir Français en plein air, le 25 juillet à Beaufort-Orbagna et au Mémorial de Lanézia.

Le bureau a malgré tout profité du confinement pour se réunir chaque mois afin de préparer l'avenir : un site internet a été créé, les horaires de répétition ont été aménagés pour répondre à la demande, le répertoire a été renouvelé.

Lors des deux répétitions de reprise qui se sont déroulées vendredi 11 et lundi 14 septembre à la salle de la Grenette à Cousance, un protocole de convention sanitaire a été mis en place avec la

Mairie de Cousance et soumis à l'autorisation préfectorale, afin de respecter les consignes en vigueur liées à la pratique du chant choral.

Les répétitions se déroulent désormais en 2 groupes sous la direction de Roland Ménéguz assisté de Vincent Engesser les lundis de 20 h à 21 h 30 et les vendredis de 15 h à 16 h 30.

Contact : 07.82.13.72.13 ou 06.42.62.16.42 <https://lechoeur-dubonpays.fr>